

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 27

Artikel: Le trente et quarante
Autor: Th.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180880>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

battent sur l'entre-filet ou les remplissages qui échappent facilement à l'œil du maître. Il ne faut donc pas donner à ces élucubrations plus d'importance qu'elles n'en méritent; tout lecteur intelligent sait en faire bonne justice.

Le 22 juin à Morat.

Morat et ses environs sont une contrée charmante, où les attractions d'une nature riante s'unissent au charme des vieux souvenirs. Le voyageur s'arrête volontiers au bord de ce lac paisible, lorsque, aux rayons du soleil couchant, l'onde unie se colore de mille teintes variées, tandis que sur l'autre rive, le Vully étale ses riches coteaux et dessine sa silhouette gracieuse sur le flanc vaporeux et lointain du Jura. Mais une impression plus profonde le saisit sur cette terre héroïque, qui fut témoin d'une des plus grandes manifestations de ce vieil esprit suisse qui a fondé l'édifice à l'abri duquel nous nous reposons.

Une fête modeste consacre chaque année la mémoire de ce glorieux événement. Elle est célébrée par la jeunesse des écoles: une inspiration heureuse a voulu ainsi associer le culte du passé à l'éducation de la génération nouvelle.

Dès le lever de l'aurore, tandis que la cité semble encore endormie dans les vapeurs du matin, le canon fait entendre sa voix solennelle. Presque aussitôt un long cortège sort de la ville et se déroule entre les grands arbres qui bordent la route d'Avenches. C'est la jeunesse qui fait un pèlerinage matinal au monument commémoratif de la bataille. Les jeunes garçons portent leur uniforme de cadet, les jeunes filles sont vêtues de blanc; en tête marche le corps des autorités en habit de grande cérémonie.

La troupe entoure la colonne, et les voix enfantines chantent des hymnes patriotiques en l'honneur des vieux héros; puis l'un des magistrats retrace les principaux épisodes de la bataille et termine en proposant à cette jeunesse l'exemple du courage et des vertus de ses ancêtres.

Plus tard, dans la matinée, on se réunit de nouveau sur la place du collège. Le corps des cadets y reçoit le drapeau des mains du président de la ville, et le cortège se rend au temple, où l'attendent une foule de parents et de curieux venus du dehors.

Là, nouveaux chœurs, nouvelles allusions à l'événement dont on célèbre l'anniversaire, puis distribution des prix aux élèves des écoles. Enfin, les diverses sociétés de chant avec l'orchestre de la ville exécutent une œuvre de grand maître, car Morat, en ville allemande, possède à un haut degré la culture musicale.

L'après-midi, tout Morat est au *Champ-Olivier*, lieu de plaisir situé au-dessus de la ville et d'où l'on domine toute la contrée.

C'est l'heure des jeux et du plaisir.

Mille groupes variés se répandent sur la vaste prairie; des exercices difficiles excitent l'émulation des participants et l'on reconnaît bientôt à leur agilité et à leur adresse qu'une éducation intelligente a veillé à leur développement physique.

Un ordre remarquable préside jusqu'au soir aux épanchements de la gaîté. Quand le soleil a salué de ses derniers rayons cette scène de bonheur, la troupe rentre dans ses foyers, et le vieillard ému quitte ces lieux en rêvant aux héros du passé et en espérant à la jeunesse de l'avenir.

E. D.

Le trente et quarante.

« Un joueur intelligent,
» Au jeu du trente et quarante,
» Se fait une grosse rente
» Avec un petit argent;
» Il ne faut qu'avec adresse,
» Dans sa quinteuse vitesse,
» Savoir suivre la déses
» Au front d'un bandeau couvert,
» Qui, selon qu'elle varie,
» Fait que le banquier s'écrie:
» *Rouge gagne ou Rouge perd!*...
» Béni soit le tapis vert! »

J'entendais parler ainsi
Quelqu'un de ma connaissance,
Et d'augmenter ma finance
Je veux essayer aussi.
Bien que nullement malade
Aussitôt je cours pour Bade,
Là, sur une promenade,
J'aperçois un temple ouvert . . .
Fortune! j'ai vu ta face!
J'entends: vingt, noir, pair et passe,
Rouge gagne, Noire perd . . .
Béni soit le tapis vert!

J'avise un premier tapis
Qui me semble indéchiffrable:
La Roulette! de sa table
Bien vite je déguerpis.
Mais j'en vois une seconde
Où se presse plus de monde,
Et sur elle l'or abonde,
D'où pour moi ce point appert:
Que c'est là mon vrai Potose,
Et sur la *Rouge* je pose . . .
Rouge gagne, Noire perd!
Béni soit le tapis vert!

Mais plus haut je dois viser,
Ma dépense sera grande;
Combien faut-il que me rende
La mine où je viens puiser?
Voyons: d'abord que j'acquière
Une riche tabatière,
Trop modeste est ma dernière,
Qui depuis un an me sert;
Mon nez aura cette gloire!
Pour lui mettons sur la *Noire* . . .
Noire gagne, Rouge perd!
Béni soit le tapis vert!

Je ferai fort bien encor
De me donner cette joie
Qu'enfin dans ma main je voie

Une canne à pomme d'or.
O jonc que j'ambitionne,
La fortune à moi te donne !
Du bâton que j'abandonne
Mon orgueil a trop souffert.
Oui, pour que je te possède,
La *Rouge* vient à mon aide . . .
Rouge gagne, Noire perd !
Béni soit le tapis vert !

Et puis (j'allais l'oublier !)
Quelle occasion se montre
De m'acheter une montre,
A ma femme un beau collier !
Quelle surprise pour elle ! . . .
Qu'une élégante dentelle
Avec une riche ombrelle
Complètent le don offert !
Pour tous ces achats d'élite,
Sur la *Noire* mettons vite !
Noire gagne, Rouge perd !
Béni soit le tapis vert !

Parmi les gens du grand ton
Je veux faire aussi figure :
Donnons-nous une voiture,
Je suis fort mauvais piéton.
Chez moi qu'un dîner ramène
Mes amis chaque semaine ;
De cristaux, de porcelaine
Embellissons leur couvert !
Non ! je veux vaisselle plate !
A moi lozange écarlate ! . . .
Rouge gagne, Noire perd !
Béni soit le tapis vert.

Fortune ! . . . si tu voulais ! . . .
Encore un dernier sourire,
Et content je me retire ! . . .
Plus rien, plus rien . . . qu'un palais !
A la ville, à la campagne,
N'importe ! que je le gagne !
J'en veux faire une cocagne,
Un Eden à tous ouvert !
Noire ! c'est toi que j'invoque ;
Tout sur toi ! . . . Ciel je suffoque ! . . .
Rouge gagne, Noire perd !
Maudit soit le tapis vert ! . . .

Th. B.



Au XIX^e siècle, le gouvernement du canton d'Appenzell (Rhodes-Intérieures) interdit les danses et autres réjouissances publiques pendant toute la durée du concile œcuménique actuellement réuni à Rome pour décider si le pape est faillible ou infailable.

Au XVII^e siècle on réservait les interdictions de ce genre aux événements qui, tout en honorant la patrie par le courage, le dévouement et la fidélité de ses enfants, devenaient pour la Suisse une cause de deuil public.

Voici le mandat que fit publier le bailli de Lausanne à l'occasion du massacre des gardes-suisses à Paris, en 1792 :

« Le brave et malheureux Régiment des Gardes-Suisses a été presque totalement massacré et égorgé à Paris les 10 et 11 août, sous les yeux et par conséquent par la volonté de l'Assemblée nationale, uniquement parce qu'il était resté fidèle à son devoir. Dans cette affreuse conjecture, le Très noble, Magnifique et très Honoré Seigneur Bailli pense qu'aucun des ressortissants de son Balliage ne sera tenté de se livrer à la joie et qu'au contraire tout le monde lui saura gré d'interdire, au moins pendant quinze jours, toute danse, bal, fête et réjouissance, ainsi qu'il le fait par le présent Mandat à tous ceux qui demeurent dans ce Balliage. Il espère aussi que chacun se pénétrera des sentiments que le sort atroce et injuste de nos infortunés frères doit inspirer et n'ajoutera aucune foi aux calomnies que des gens mal intentionnés s'efforcent déjà et s'efforceront encore de répandre. Les présentes seront lues demain en chaire pour la conduite d'un chacun. »

Donné au Château de Lausanne ce 18^e Août 1792.

Une seconde pharmacie.

HISTOIRE VÉRITABLE

traduite de l'allemand de Horn.

II

Les deux vieux parents rayonnaient de joie; Mme Rühle avait dévotement joint les mains, tandis que le papa se grattrait la perruque.

La narratrice continua.

— Il me semble trouver un ange dans votre fille, car je n'avais personne de connaissance dans toute cette grande assemblée; combien elle m'a questionnée ! Mais ce plaisir ne fut pas de longue durée, car elle était de requête, vrai est-il qu'elle danse à ravir. Un certain cavalier, un particulier dansait souvent avec elle.

— Et qui était-il? demanda la mère avec anxiété.

— Ce doit être un des commis de la pharmacie de la cour.

— Que la peste l'étouffe, s'écria la mère.

— Eh ! qu'est-ce donc, reprit l'amie; qu'avez-vous contre lui? Je vous dis que c'était le plus bel homme du bal, le meilleur danseur et le plus aimable cavalier.

— Ne vous inquiétez pas, ma chère dame, dit alors Rühle, ma femme est dans un de ses jours de caprices, elle n'est pas si méchante qu'elle en a l'air.

— Je pense bien, reprit-elle en riant, mais je vous apporte encore une nouvelle; le Conseil a décidé l'établissement d'une seconde pharmacie, et la concession est même déjà accordée.

Ce fut un coup de foudre pour Rühle.

— Une seconde pharmacie ! s'écria-t-il enfin, malheureux que je suis ! que vais-je devenir? et il se précipita hors de la chambre, car il étouffait.

— Vous voyez, dit Mme Rühle, comme ils sont tous ces apothicaires; quoique depuis longtemps ils aient fait leurs petites affaires, il leur semble toujours que la première concurrence va les ruiner. Nous ne sommes pas pauvres; *vivre et laisser vivre*, telle est ma maximé; mais toujours est-il que Juliette n'épousera pas un apothicaire.

L'auteur a dépeint ici à ses aimables lectrices une scène conjugale qui n'est pas couleur de rose; il peut les assurer cependant qu'elle l'est exacte dans ses moindres détails. De longtemps la bonne dame n'avait fait un aussi long discours, aussi son amie pour la dispenser d'ultérieures réflexions, amena-t-elle la conversation sur le courtisan de Juliette, tout en insinuant aussi que des officiers, des assesseurs et autres fashionables se pressaient autour d'elle comme les planètes se groupent autour du soleil.

La conteuse avait en réalité bien jugé la jeune fille et ses louanges n'étaient pas exagérées. On ne voit pas souvent, en